

s la tourmente !



cours de leur conférence de presse.

Éthique et déontologie mises à mal

ENA
Libreville/Gabon

DIRE que " les inspecteurs du travail sont devenus la risée du monde du travail " est un euphémisme qui ne traduit d'ailleurs pas suffisamment la crise de confiance qui s'est installée entre les travailleurs et ces derniers.

Abyssale, cette crise s'est confinée dans une sorte de déni d'éthique qui a émoussé toute la considération des employés à l'égard des inspecteurs et contrôleurs du travail. Un travailleur qui saisit l'inspection du Travail voit en celui-ci un avocat qui lui fournira protection et justice. Malheureusement, la collusion généralisée entre employeurs et inspecteurs du travail a eu pour conséquence la non-prise en compte de la saisine de l'employé qui se voit ainsi jeté aux orties.

L'inspecteur du Travail ne respecte que la loi au respect duquel souvent les employeurs sont réfractaires. Le travailleur d'une boulangerie de la place fonctionnant dans l'illégalité (et qui n'a pas payé ses employés pendant trois mois) a été copieusement rabroué par un inspecteur du

Travail dont les accointances avec le directeur de l'unité de production du pain étaient avérées.

Certes, " l'État employeur ", qui n'a pourtant pas laissé les inspecteurs et contrôleurs exercer (tout de même) sur le trottoir, doit prendre en compte leurs doléances matérielles. C'est vrai... Est-ce aussi pour cela que la simple application de la loi doit faire l'objet de telles contorsions qui donnent forcément raison au patronat ?

Ils ne sont pas nombreux les employés qui ont trouvé grâce aux yeux d'un inspecteur du Travail entretenant une relation fusionnelle avec leur employeur. Il est vrai que tous ne sont pas rongés par le vice de l'indélicatesse. Il existe un bon nombre qui font exception et donnent l'exemple. Si l'argument que l'État doit " donner les moyens d'exercer pleinement et efficacement leurs professions respectives " tient, il peut paraître superfétatoire d'autant que cela ne doit en rien rogner la déontologie dont on dit se prévaloir.

Inspecteurs et contrôleurs se sentent menacés

F.S.L.
Libreville/Gabon

LA situation d'implosion sociale constatée depuis le 30 août 2023 - date de la prise du pouvoir par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) -, interpelle plus d'une personne. Mouvements d'humeur improvisés, grèves généralisées, augmentation des conflits sociaux, etc. Bref, la parole semble s'être totalement libérée. Surtout dans les secteurs qu'on croyait épargnés par ces élans de revendication.

À titre d'exemple, Ceca-Gadis, Radisson Blu, Sobraga, le groupe Foberd, Clean Africa, CFHEC, AFCONS, Gras Savoye, Orca-Déco, GSEZ-Airport (ADL), etc.

Au centre du traitement de tous ces dossiers : les inspecteurs du travail. Or, ces derniers, acculés par les activistes et les internautes, se disent exposés. Pour leurs détracteurs, ils sont à l'origine du mal et des difficultés que rencontrent les travailleurs dans leurs milieux professionnels. Entre l'utilisation excessive de la main-d'œuvre étrangère

par certaines entreprises, les contrats de travail mal ficelés, les salaires non conformes, les mauvaises conditions de travail, etc., il se dit que les inspecteurs du travail en sont responsables et ne font pas leur travail. Plusieurs d'entre eux confient subir des menaces, intimidations et interdictions d'exercer le contrôle dans des secteurs précis.

"Notre employeur, l'État, ayant longtemps négligé les problèmes que nous rencontrons dans l'exécution de nos missions, observe passivement ce qui se dit sur les réseaux

sociaux au point où nous sommes exposés aux agressions physiques et verbales de la part des travailleurs, aussi bien sur notre lieu de travail que dans la rue", explique Chantal Mindala-Momomba, directrice provinciale du Travail et de la main-d'œuvre de l'Estuaire.

Selon elle, il y a lieu, étant donné que le Gabon est dans un contexte nouveau, avec pour vision la restauration des institutions, que les plus hautes autorités se penchent sur la résolution de ces problèmes.

